

SEANCE DU
21 DÉCEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
57

Date de convocation :
15 décembre 2023

Date d'affichage :
22 décembre 2023

OBJET :
Budget annexe Transports - Vote
du budget primitif 2024

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 68**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 67**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 1**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 11
- n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 21 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Frédéric MARASCIA
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
M. JAUNET (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)
Mme PICARD (pouvoir à M. Philippe PRIET)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Marc REPY



Le rapporteur expose :

« Les dépenses du budget primitif 2024 intègrent les conditions de réalisation du contrat de régie intéressée entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Il intègre donc le mécanisme de révision prévu au 1^{er} janvier 2024 pour la première fois (et donc les coûts liés à l'inflation).

Ainsi, le montant des dépenses de ce budget s'élève à 6 339 000 €, répartis entre la section de fonctionnement pour 5 113 000 € et 1 226 000 € pour l'investissement.

Les dépenses de fonctionnement se composent principalement de charges à caractère général en évolution de +9,6% par rapport au BP 2023. Elles s'élèvent à 4 575 632 €.

L'essentiel est constitué du contrat de délégation de service public, révision de prix incluse.

Elles intègrent également l'offre de la ligne TGV, ainsi que les charges liées à l'offre de transport à la demande (TAD), ce qui représente un montant total de 4 464 632 €.

Les autres dépenses sont principalement liées à des contrats de maintenance, notamment la maintenance du mobilier urbain et la réparation du matériel radio pour 56 000 € qui sont stables par rapport au budget primitif 2022, ainsi qu'à des cotisations au GART et à AGIR pour 15 000 €.

Il est par ailleurs intégré, le remboursement au budget principal des charges de personnel affecté à cette compétence pour 89 127 €.

Un virement à la section d'investissement est en outre prévu pour 168 241 €.

Les dépenses d'ordre concernent les dotations aux amortissements pour 275 000 €.

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement du versement mobilité pour 4 350 000 € avec une évolution prévisionnelle de 8,7% par rapport au budget primitif 2023 mais estimée au vu de la réalisation de 2022 (près de 4 300 000 €). Ainsi, la variation réelle prévue en 2024 est prudente et représente +1,1% en comparaison à 2022, et ce d'autant que la projection 2023 est également en hausse.

Par ailleurs, les recettes liées à la régie transports sont évaluées à 400 000 €. Il s'agit d'une prévision stable par rapport au budget primitif 2023 et est conforme aux engagements contractuels.

Les recettes intègrent également le versement par le délégataire d'une redevance domaniale destiné à compenser les moyens mis à disposition par la CUCM pour 328 000 €.

Les dépenses d'investissement comprennent principalement, et conformément au plan de mandat 2021-2026, le renouvellement de la flotte de bus pour 1 100 000 €, comprenant l'acquisition de nouveaux véhicules et les installations techniques afférentes.

Les recettes d'investissement, qui viennent financer ces dépenses, correspondent au virement de la section de fonctionnement pour 168 241 €, à la dotation aux amortissements d'un montant de 275 000 €, ainsi qu'à un emprunt d'équilibre pour 782 75 9€, qui sera réajusté au moment de la reprise des résultats 2023.

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver le budget primitif 2024 du budget annexe Transports pour un montant de 6 339 000 €.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 22 décembre 2023
et publié, affiché ou notifié le 22 décembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border. The signature is stylized, starting with a large, circular 'O' followed by a vertical stroke and a series of loops and flourishes.

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border. The signature is stylized, starting with a large, circular 'O' followed by a vertical stroke and a series of loops and flourishes.